



**REUNION DU BUREAU
DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE ALLIER AVAL**

12 octobre 2007 – 9h
Musée du vin et de la vigne - AUBIERE

COMPTE RENDU

Contact :

Commission Locale de l'Eau du SAGE Allier aval
Structure porteuse : Etablissement Public Loire
12 avenue des Landais 63 170 AUBIERE
Tél : 04 73 27 60 45
Fax : 04 73 15 23 10
e-mail : emmanuel.amor@eptb-loire.fr
www.sage-allieraval.com

Réunion du bureau de la CLE – le 12 octobre 2007

Présences :

La liste détaillée des personnes présentes, excusées est reproduite en annexe.

Ordre du jour de la réunion

1. Modifications du projet de SDAGE et du programme de mesures - Discussion
2. Lancement des études sur la Chaîne des Puys – méthodologies proposées par les bureaux d'études et état d'avancement
3. Organisation et déroulement des commissions de travail
4. Études : tendances, scénarii et stratégie; inventaire des zones humides
5. Renforcement des moyens humains pour le SAGE Allier aval

Préambule

M. Bernard SAUVADE, Président de la CLE du SAGE Allier aval, rappelle l'ordre du jour de la réunion et fait procéder à la validation du compte-rendu de la dernière réunion de bureau. Aucune remarque n'est émise, il est donc approuvé à l'unanimité.

1. Projet de SDAGE et programme de mesures

M. Bernard SAUVADE transmet les excuses des membres du personnel de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne qui avaient été conviés à venir présenter le projet de SDAGE et le programme de mesures dans leur version actuelle.

Il invite les présents à émettre des remarques sur les documents envoyés par le chargé de mission.

M. Arnaud CARRE précise que les services de l'Etat ont transmis leurs remarques directement à l'AELB au sein d'un même document.

2. Lancement des études sur la Chaîne des Puys – méthodologies proposées par les bureaux d'études et état d'avancement

Cf. diaporama en ligne sur www.sage-allieraval.com

M. Bernard SAUVADE remercie Mlle Cécile FOURMARIER, animatrice du SAGE Sioule, de sa présence afin de répondre aux éventuelles questions des membres du bureau à propos des études lancées sur la Chaîne des Puys.

Il rappelle que des réunions du comité technique et de la commission « Chaîne des Puys » ou commission inter-SAGE ont eu lieu à Saint-Gervais d'Auvergne le 19 septembre 2007 en présence des bureaux d'étude. L'ordre du jour était le lancement des études et les méthodologies proposées. Il précise que les prochaines réunions de ces groupes auront lieu à proximité de Clermont Ferrand car à son grand regret la participation des membres côté Allier aval n'a pas été importante la dernière fois.

M. Olivier HORNBERGER demande à être inscrit à la commission « Chaîne des Puys ».

Le bureau accepte cette demande.

M. Emmanuel AMOR rappelle qu'une remise en question de deux stations de mesure des DMB avait été formulée en comité technique sur l'Artières et la Veyre. Il expose le problème soulevé et les enjeux de ces stations et demande l'avis du bureau.

Le bureau souhaite conserver les stations proposées.

3. Organisation et déroulement des commissions de travail

Cf. diaporama en ligne sur www.sage-allieraval.com

M. Bernard SAUVADE indique qu'une réunion de préparation des commissions de travail thématiques a eu lieu le 3 octobre avec les bureaux d'études et le chargé de mission afin de discuter et valider la méthodologie de conduite des réunions. Le déroulement des commissions géographiques fera l'objet d'une réunion ultérieure afin d'intégrer les premiers retours d'expérience.

M. Emmanuel AMOR présente les documents de travail réalisés par les bureaux d'études qui constitueront le dossier de séance des commissions.

Il précise que ces documents seront envoyés aux membres des commissions avec un planning des réunions et leur ordre du jour.

Il présente ensuite les objectifs et le déroulement des deux séries de réunions des commissions programmées sur le mois de novembre.

4. Études : tendances, scénarii et stratégie; inventaire des zones humides

Cf. diaporama en ligne sur www.sage-allieraval.com

M. Emmanuel AMOR présente l'étude à réaliser pour les séquences suivantes d'élaboration du SAGE : l'analyse des tendances et des scénarii et le choix de la stratégie.

Il expose ensuite la nécessité de réaliser un inventaire des zones humides afin de répondre aux exigences du futur SDAGE.

Il présente les objectifs des études, la programmation possible et le budget alloué.

Le bureau de la CLE valide le lancement de ces études en 2008.

Les cahiers des charges seront soumis à l'approbation des membres du bureau lors de la prochaine réunion.

Concernant l'inventaire des zones humides un groupe technique sera constitué afin de suivre l'étude. Les structures suivantes seront sollicitées afin d'apporter leur compétences techniques en la matière :

- Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
- Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- DIREN Auvergne
- PNR des Volcans d'Auvergne
- Conseil Général du Puy-de-Dôme

M. Arnaud CARRE pense que la durée de l'étude « tendances, scénarii et stratégie » se rapprochera davantage de 14 mois que de 12 mois. Concernant les zones humides il indique que la DDAF du Puy-de-Dôme va travailler sur l'élaboration d'une méthodologie d'identification des zones humides et qu'il est envisagé de prendre un stagiaire pour réaliser un inventaire.

M. Yves Geay remarque qu'il serait intéressant de réaliser une étude pour évaluer le rôle des zones humides par rapport à la ressource en eau. Par ailleurs il pense qu'il est important d'accompagner méthodologiquement les collectivités dans la réalisation d'inventaires précis des zones humides sur leur territoire.

5. Renforcement des moyens humains pour le SAGE Allier aval

M. Bernard SAUVADE explique que le travail d'animation et de secrétariat relatif à l'élaboration du SAGE a nettement augmenté en 2007, et ce bien avant le remplacement de l'animateur. En conséquence certaines actions moins prioritaires n'ont pas été réalisées, comme la diffusion de la lettre du SAGE prévue initialement en mars 2007 ou la mise à jour du site Internet. Il propose donc de demander à l'EP Loire un renforcement des moyens humains à Clermont-Ferrand : création d'un poste de secrétaire à temps partiel et d'un poste d'animateur supplémentaire.

Le bureau de la CLE valide la demande de renforcement des moyens humains à l'EP Loire.

La prochaine réunion de bureau est fixée au mercredi 5 décembre après-midi. Le lieu et l'heure seront précisés ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. SAUVADE lève la séance à 10h30.

Le Président de la CLE du SAGE Allier aval,

M. Bernard SAUVADE

Bureau de la Commission Locale de l'Eau

12/10/2007 Aubière

Personnes Présentes

ORGANISME	NOM	QUALITE
CEPA	M. Yves GEAY	Président
Chambre de commerce et d'industrie de Moulins - Vichy	M. Olivier HORNBERGER	Chargé de mission
Chambre départementale d'agriculture de l'Allier	M. Jean Louis LAURENT	Représentant
Conseil Général du Puy-de-Dôme	M. Bernard SAUVADE	Conseiller Général
DDAF de l'Allier	Mme Béatrice RAYNAUD	Responsable de mission "Eau et Territoire"
DDAF du Puy de Dôme	M. Arnaud CARRE	Responsable de la cellule qualité d milieux
DIREN Auvregne	Mme Nathalie NICOLAU	Hydrogéologue
Etablissement Public Loire	M. Emmanuel AMOR	Chargé de mission SAGE Allier av
SIVOM Rive Gauche Allier	M. Christian SOTEAU	Président
SMAD des Combrailles	Mlle Cécile FOURMARIER	Animatrice du SAGE Sioule
Sous-Préfecture d'Issoire	M. Hamel-Francis MEKACHERA	Sous-Préfet

Personnes Excusées

ORGANISME	NOM	QUALITE
Agence de l'eau Loire Bretagne	M. le Délégué régional de l'Agence de l'eau Loire Bretagne	
Agence de l'eau Loire Bretagne	M. Marc BOISSIER	Chef de service
Conseil Régional d'Auvergne	M. Jean-Claude MAIRAL	Vice-Président